

CENTRE COMMUNAL D'ACTION SOCIALE (C.C.A.S.)

SÉANCE DU 19 MARS 2025

PROCÈS-VERBAL DE LA SÉANCE DU CENTRE COMMUNAL D'ACTIIONS SOCIALES DU 19 MARS 2025

L'an deux mil vingt-cinq le mercredi dix-neuf mars à dix-neuf heures et trente minutes le Centre Communal d'Actions Sociales, légalement convoqué, s'est réuni en session ordinaire dans la salle du conseil de la mairie sous la présidence de Monsieur François DEVILLE, Président du C.C.A.S.

Date de convocation du C.C.A.S. : treize mars 2025

Étaient présents :

Mesdames BÉCHEVET Jacqueline, BOISSINOT Muriel, BORNARD Fabienne, BOUTTEVILLE Françoise, DESPRÉS Muriel, DUMAS Isabelle, DUPUIS Maryse, ÉPRON Catherine, FAUDOT Claudine.

Monsieur François DEVILLE.

Étaient absents excusés ayant donné pouvoir :

Madame DUSSAPT Christiane ayant donné pouvoir à Madame FAUDOT Claudine ;
Madame FAVRE-VICTOIRE Christiane ayant donné pouvoir à Monsieur DEVILLE François ;
Madame SENTISSI Bertille ayant donné pouvoir à Madame BOUTTEVILLE Françoise ;
Madame TINJOURD Hélène ayant donné pouvoir à Madame DESPRÉS Muriel ;
Monsieur BOURQUI Roger ayant donné pouvoir à Madame BÉCHEVET Jacqueline.

Étaient absents excusés : Mesdames CHÉRY Catherine, GOUACHON Véronique.

NOMINATION DU SECRÉTAIRE DE SÉANCE

Les personnes présentes formant la majorité des membres en exercice, il a été procédé à la nomination d'un secrétaire de séance pris au sein du CCAS et ce, conformément aux dispositions de l'article L2121-15 du Code Général des Collectivités Territoriales.

Madame Jacqueline BÉCHEVET a été désignée pour remplir les fonctions de secrétaire de séance qu'elle a acceptées.

1. DÉBAT D'ORIENTATION BUDGÉTAIRE CCAS 2024

Exposé : Madame Muriel DESPRÉS, Adjointe aux affaires sociales

Les membres du Centre Communal d'Action Sociale sont invités à délibérer sur le débat d'orientation budgétaire qui peut se résumer selon la présentation ci-après en fonctionnement, sachant que notre Collectivité ne dispose pas de biens ou de terrains pouvant être gérés en investissement.

Les seules actions principales de ce centre sont donc menées envers les familles, personnes âgées et petites activités sociales.

Les propositions sont donc les suivantes :

Article	Intitulé	Répartition budgétaire prévue (€)
60623	achat de denrée pour les colis et pour le don du sang	9 514 €
6232	Sorties, repas et semaine Bleue	16 000 €
6234	cadeaux maison de retraite et APEI	1 500 €
6281	Cotisations et concours divers	200 €
65133	Aides diverses aux familles après examen des dossiers par l'assistante sociale et les membres du Conseil d'Administration	4 000 €
6574x	Subventions diverses	5000 €

Il est précisé que nombre d'articles sont ouverts en cas de nécessité, mais les crédits ne seront versés qu'après étude du dossier par les membres du CCAS.

Les recettes couvrant l'ensemble de ces dépenses se résument par le versement d'une subvention municipale d'un montant de 25000€, une part de vente des concessions au cimetière pour environ 1000€, des dons estimés à 200€, les participations aux manifestations pour 800€ et par l'excédent de l'année antérieure s'élevant à 9214€.

Après débat et vote,

Le conseil d'administration du CCAS, à l'unanimité :

- **PREND ACTE** du Débat d'Orientation Budgétaire CCAS 2025 présenté par Madame Muriel DESPRÉS, Adjointe aux affaires sociales.

QUESTIONS NON SOUMISES A DÉLIBÉRER

À la suite des diverses propositions émises lors de la dernière séance concernant la sortie des Anciens, celle-ci a été fixée au dimanche 29 juin 2025. Il a été décidé de faire des devis auprès de la SAT pour trois destinations :

- 1) Repas-croisière au départ d'Aix-les-Bains avec l'option d'une visite de l'abbaye de Hautecombe

- 2) Visite du moulin à huile à Chanaz et repas dans les environs de Chanaz
- 3) Voyage en Bresse, à Louhans avec une visite de l'Apothicaire de l'Hôtel-Dieu.

QUESTIONS DIVERSES ET POINTS DIVERS

Monsieur François DEVILLE demande si beaucoup d'aides sont versées aux familles Allingeaises.

Madame Muriel DESPRÉS répond que depuis l'instauration d'un tarif à 1€ pour le repas en cantine des enfants de familles dans le besoin, il n'y a plus de demandes d'aides. Madame DESPRÉS ajoute également, qu'à cause de soucis de santé, l'assistance sociale du Département n'assure plus de permanences en Mairie et que celles-ci sont délocalisées à Thonon-les-Bains.

Monsieur François DEVILLE se questionne sur la suite donnée à la proposition d'aide de 50€ pour s'inscrire à une activité de la MJC d'Allinges.

Madame Muriel DESPRÉS l'informe qu'elle va demander un recensement des familles qui ont eu droit au tarif à 1€ pour la cantine afin de les informer de cette aide proposée auprès de la MJC. En cas d'impossibilité de financer une activité auprès de la MJC malgré les propositions d'aides de 50€ et de paiements en plusieurs fois, le CCAS pourrait prendre en charge une partie de l'inscription.

Colis et repas de Noël :

Concernant les colis de Noël offert aux personnes de plus de 75 ans de la Commune, il a été décidé d'adopter l'ancienne formule à la suite de réclamations des anciens : divers produits achetés auprès des fabricants d'Allinges.

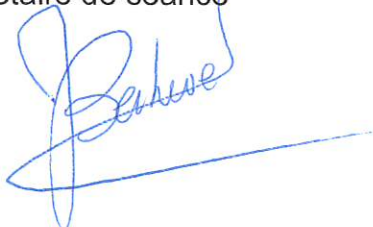
Il a été demandé à Monsieur François DEVILLE que la salle communale soit plus chauffée lors du repas des Anciens de décembre. Celle-ci est maintenue à 17°C, ce qui n'est pas suffisant pour des personnes âgées qui restent assises. La réponse donnée est qu'un nouveau chauffage est prévu pour cette salle.

Monsieur François DEVILLE annonce qu'une soirée d'information sur le don d'organes est prévue par la Mairie, en lien avec les Hôpitaux du Léman, pendant le mois de septembre.

Madame Muriel DESPRÉS rappelle le don du sang prévu le 15 juillet prochain.

La séance est levée à : 20h07

Jacqueline BÉCHEVET,
Secrétaire de séance



Muriel DESPRÉS,
Adjointe aux Affaires Sociales
Pour le Président

